



Réflexions sur les *Listening Sessions* du Réseau des Nations Unies sur les migrations au sujet du COVID-19 et de la traite des personnes

Amy Emel Muedin

Jeudi 9 juillet 2020

Nous avons organisé nos dernières auditions (*Listening Sessions*) avec nos partenaires la semaine dernière sur l'impact du COVID-19 sur la traite des personnes.

La traite des personnes reste l'une des formes les plus dures d'exploitation et de maltraitance humaines, asservissant les personnes au profit d'autrui. Il est effrayant de voir que cela continue d'exister en 2020.

Il est également effrayant de se retrouver au milieu de cette pandémie mondiale de COVID-19, qui n'est pas encore derrière nous, et de constater que la traite des personnes semble s'aggraver en raison de ce phénomène. En effet, le COVID-19 semble exacerber toutes les formes de cruauté et d'inégalités.

Les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes venues du monde entier - et pour beaucoup d'entre elles engagées dans leur travail en cours pour aider les migrants et les victimes de la traite - ont appelé, lors de nos auditions, à prendre acte de la cruauté de cette situation et à rechercher les moyens par lesquels nous pouvons mieux travailler ensemble.

Beaucoup de nos partenaires ont souligné le cas des migrants en détresse en raison de la fermeture des frontières dans le contexte de la pandémie de COVID-19. N'ayant pas la possibilité de travailler ou de recevoir une aide dans leur pays de destination, et sans aucun moyen de retourner dans leur pays d'origine, leur seule voie vers la sécurité étant paradoxalement une voie dangereuse, irrégulière et désordonnée. D'autres partenaires ont partagé avec nous des témoignages liés à l'impact singulier que ce phénomène engendre sur la situation des migrants sans papiers qui continuent d'être exploités, bénéficiant de possibilités restreintes d'aide, malgré la reconnaissance de leur travail essentiel.

Nos partenaires ont également partagé avec nous leurs préoccupations, alors qu'ils tentent de combler le vide en matière d'assistance et de protection aux victimes de la traite, à un moment où les gouvernements sont naturellement submergés par la réponse à apporter au COVID-19. Nous avons entendu bon nombre de leurs efforts héroïques, souvent réalisés au péril de leur vie et de celle des membres de leur famille, pour continuer à aider les victimes et autres personnes ayant besoin d'aide. Il était désolant d'entendre cela.

Il est particulièrement frustrant de voir comment ces organisations vitales, qui aident les victimes de la traite, font face à des manques budgétaires soudains et immenses alors que les gouvernements redéfinissent leurs priorités de financement vers les pénuries de santé. Réduire le financement d'un travail aussi vital induit des coûts néfastes : pour la santé et la vie des migrants, nos communautés, pour les organisations de la société civile qui effectuent ce travail indispensable. Ceci fait également progresser le travail des trafiquants, qui continuent d'avoir une longueur d'avance sur nos tentatives de mettre fin à ce fléau, au détriment de notre sûreté et de notre sécurité à tous.

C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles le Réseau des Nations Unies sur les migrations a publié une déclaration en soutien à nos partenaires de la société civile qui continuent d'aider les migrants à travers le monde.

Ces auditions nous ont montré clairement que les réponses de la politique de mobilité en réponse au COVID-19 ont involontairement aggravé la situation de la traite des personnes - et ont permis aux trafiquants de profiter de la confusion, notamment en diffusant de fausses informations. Limiter la circulation des personnes semble bien sûr être une réponse intelligente face à la vaste propagation d'une maladie contagieuse. Mais alors que nous essayons collectivement d'arrêter la propagation du COVID-19, nous avons



en fait isolé tant de migrants dans le monde, les laissant exposés au risque de trafic simplement pour rentrer chez eux.

Fournir une réponse efficace au COVID-19 et assurer la sécurité des migrants et des communautés pour éviter les risques de traite sont deux approches qui ne devraient pas être en contradiction l'une avec l'autre. En fait, ce qui manque vraiment dans les deux approches, c'est la coopération internationale. La réponse au COVID-19 ne devrait pas se contenter de mettre en œuvre la loi martiale, mais elle devrait développer un plan Marshall qui prenne en compte les dimensions de mobilité de cette crise.

Alors que nous essayons d'avancer ensemble, rappelons que le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a été adopté par la majorité des pays à la fin de l'année 2018, parce qu'ils ont réalisé qu'une meilleure migration assurant la sécurité de toutes les communautés nécessite une coopération internationale. Ils ont également reconnu que la migration - lorsqu'elle est sûre, ordonnée et régulière - contribue au développement des pays de destination et d'origine.

Il est important pour nous, au sein du Réseau et pour nos partenaires de la société civile, de rappeler aux gouvernements leurs engagements et leur soutien à ce Pacte mondial - ils ont en effet développé un cadre solide pour la coopération internationale en matière de migration qui est censé résister à ces chocs mondiaux, y compris au COVID-19. C'est l'occasion pour nous tous de mieux travailler ensemble pour lutter contre ces défis migratoires pendant le COVID-19.

Ces opinions ne reflètent pas nécessairement celles du Réseau des Nations Unies sur les migrations, de son Secrétariat ou de ses éléments constitutifs. Nous sommes impatients d'entendre vos réflexions et contributions et nous nous efforcerons de les partager ici.